

## **GUATÉMALA**

### **Des institutions de défense des droits humains soumises au chantage d'anciens patrouilleurs civils**

*Index AI : AMR 34/060/02*

#### **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Les menaces proférées par d'anciens membres des patrouilles civiles contre des bureaux locaux du médiateur des droits humains du Guatemala sont totalement inacceptables, a déclaré aujourd'hui (jeudi 26 septembre 2002) Amnesty International.

D'anciens membres des *Patrullas de Autodefensa Civil* (PAC, Patrouilles d'autodéfense civile), connues sous le nom de patrouilles civiles et responsables de violations massives des droits humains pendant le long conflit interne qui a déchiré le Guatemala, ont en effet menacé d'occuper et de brûler les représentations locales du bureau du procureur des droits humains si leurs demandes de récompense pour le service qu'ils ont effectué dans ces patrouilles pendant le conflit n'étaient pas pleinement satisfaites.

« *Le procureur des droits humains joue un rôle essentiel dans la protection des droits fondamentaux au Guatemala, et les autorités guatémaltèques doivent faire clairement savoir qu'aucune menace ni attaque à son encontre ne sera tolérée* », a déclaré Amnesty International. L'organisation de défense des droits humains a demandé que des enquêtes exhaustives et impartiales soient menées sur ces menaces et que toute personne responsable de l'occupation de bureaux du procureur général ou de tout autre acte illégal contre ces bureaux soit traduite en justice.

Elle a ajouté que les gouvernements donateurs, qui soutiennent et financent le processus de paix au Guatemala et apportent une aide financière au bureau du procureur des droits humains dans le cadre d'accords de coopération, devraient insister sur la nécessité de prendre des mesures pour que cette institution importante puisse poursuivre son travail, qui est indispensable.

« *Les milliers de victimes des atteintes aux droits humains commises pendant le conflit au Guatemala ne méritent rien de moins que la vérité, la justice et des*

*réparations* », a précisé Amnesty International.

« *Les autorités guatémaltèques et la communauté internationale devraient faire tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher les tentatives d'immixtion dans le travail de la principale institution de l'État chargée de protéger les droits humains. Parallèlement, elles devraient aussi faire pression pour qu'il soit mis fin à l'impunité qui a protégé jusqu'à présent ceux qui ont orchestré, planifié et perpétré les atrocités commises pendant le conflit* », a souligné l'organisation.

#### **Complément d'information**

Pendant les trente années de conflit au Guatemala, des patrouilles civiles ont été créées sur ordre de l'armée et ont fonctionné sous son commandement. Le service dans ces patrouilles était obligatoire et certains de ceux qui ont commis des atrocités ont été contraints de le faire sous peine d'être tués ainsi que leurs familles.

Les accords de paix signés en 1996 sous les auspices des Nations unies prévoyaient le démantèlement de ces patrouilles, mais celles-ci ont en fait continué d'opérer dans diverses parties du pays et se seraient rendues coupables de nouvelles exactions.

Au cours de l'année 2002, d'anciens membres des patrouilles civiles ont réclamé avec une véhémence particulière une récompense pour les services qu'ils avaient rendus en servant dans ces patrouilles. Des manifestations ont eu lieu dans tout le pays, rassemblant parfois jusqu'à 20 000 patrouilleurs à la fois. Leurs revendications ont été plus manifestes et plus insistantes dans les zones où le conflit civil avait été le plus violent, et donc où les patrouilles avaient été mobilisées avec le plus d'agressivité par l'armée pour soutenir sa campagne anti-insurrectionnelle fondée sur la tactique de la terre brûlée.

Le gouvernement a répondu aux pressions des anciens patrouilleurs en leur promettant le versement d'une récompense financée au moyen d'emprunts obligataires Eurobond, mais les manifestants ont jugé cette offre insuffisante.

Au Guatemala, beaucoup s'inquiètent de ce que les manifestations de patrouilleurs aient pu être organisées par l'Association des vétérans militaires guatémaltèques, qui serait liée au parti politique au pouvoir du

président Alfonso Portillo Cabrera, le *Frente Revolucionario Guatemalteco* (FRG, Front révolutionnaire guatémaltèque) ; ils craignent que les offres de récompense du président Portillo ne soient destinées à acheter les voix des patrouilleurs pour les prochaines élections nationales, prévues en 2003.

À ce jour, des menaces auraient été spécifiquement adressées aux bureaux du procureur des droits humains des départements de Huehuetenango, de Sololá, de Baja Verapaz, de San Marcos et du Petén. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>**